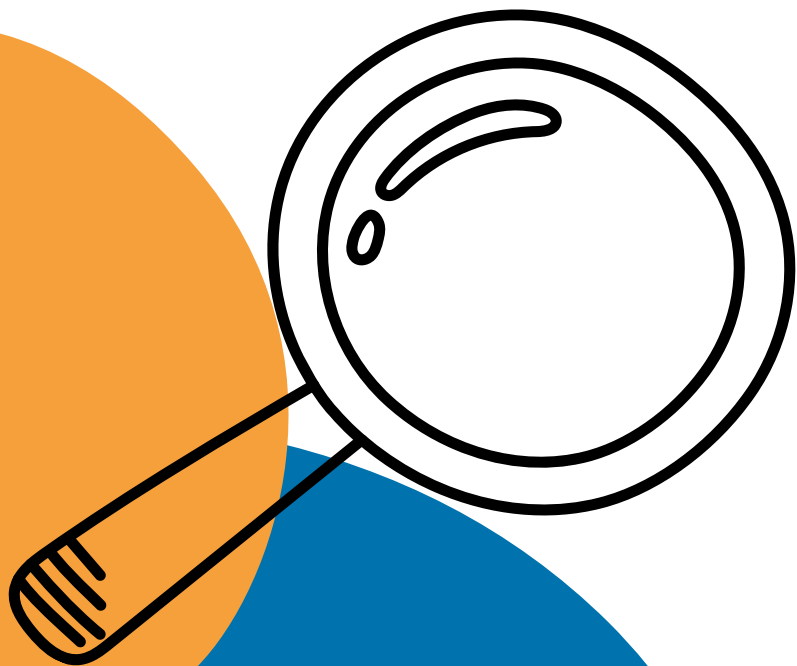


# LE COÛT DE LA RENTRÉE 2023



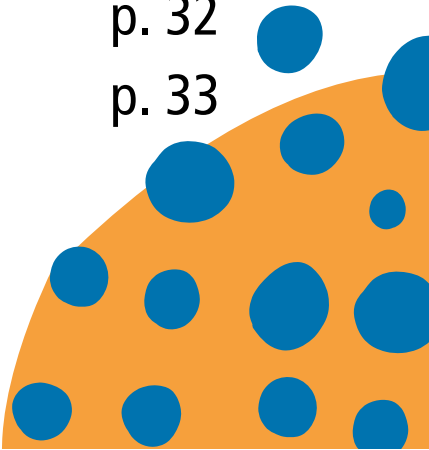
Être étudiant-e à  
Strasbourg,  
Combien ça coûte?





# SOMMAIRE

Avant-propos	p. 3
I. Présentation du coût de la rentrée 2023	p. 4
II. Analyse synthétique	p. 6
III. Focus	p. 8
1. Transport	p. 8
2. Alimentation et Équipements divers	p. 9
IV. Revendications	p. 10
V. Actions de l'AFGES au quotidien	p. 11
1. AGORAé	p. 11
2. Dispositif de logement provisoire	p. 12
VI. Méthodologie de l'indicateur	p. 13
1. Frais spécifiques a la rentrée	p. 14
2. Frais de la vie courante	p. 22
VII. Contacts presse	p. 31
VIII. Annexes	p. 32
A. Tableau détaillé	p. 32
B. Présentation de l'AFGES	p. 33



# AVANT-PROPOS

Chaque année des milliers de bacheliers entrent à l'université avec impatience pour découvrir ce nouveau monde. Toutefois, cette impatience est souvent accompagnée d'**angoisse**. Quitter son domicile, parfois la ville dans laquelle on a toujours grandi sont déjà une source de stress importante mais s'ajoute à cela un nombre important d'interrogations sur le **coût de la vie**. Calculer un budget pour un loyer, les courses, le matériel nécessaire pour les cours et surtout ne pas oublier des frais invisibles comme une box internet.

La situation actuelle et les **aides disponibles** permettent-elles aux étudiants de profiter des plus belles années de leur vie sans mettre leur bien-être et leur santé en danger ? Pourront-ils se concentrer sur leurs études ou devront-ils d'abord trouver de quoi vivre ? Pourront-ils rentrer voir leur proche ?

Le gouvernement met de côté ces angoisses légitimes sous prétexte qu'ils sont **étudiants**. Est-ce normal qu'un étudiant vive sous le **seuil de pauvreté** alors qu'il étudie ? Les chiffres ne mentent pas. Aujourd'hui un étudiant en première année de licence décohabitante et non boursier devra dépenser **2396€** le premier mois de sa vie étudiante.

L'AFGES fait ce constat depuis plusieurs années sans action concrète des instances de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les étudiants subissent l'**inflation** mais ne reçoivent pas d'aide suffisante pour subvenir à leurs besoins. Ils n'ont pas tous le **soutien financier** de leurs parents ou de leur tuteur ou tutrice. Ce constat renforce les inégalités entre les étudiants et met en péril la **santé physique et psychique** de la population étudiante.

Les pouvoirs publics doivent se saisir de ce constat alarmant pour lutter contre la **précarité étudiante** qui est trop souvent mise de côté.

# I. PRÉSENTATION DU COÛT DE LA RENTRÉE

Depuis 18 ans, l'**AFGES** réalise son indicateur du coût de la rentrée à l'approche de la rentrée universitaire.

Il prend en compte les éléments spécifiques à une **rentrée**, c'est-à-dire, des frais annuels ou unique comme les frais d'inscriptions ou un dépôt de garantie. Il comporte également des frais de la **vie courante**, soit des dépenses mensuelles qui vont s'ajouter à celles de la rentrée.

Cet indicateur présente deux profils. Le premier s'agit d'un-e **étudiant-e boursier-ère** en licence à l'échelon maximal (7/7), en chambre universitaire et avec un quotient familial élevé. Le deuxième correspond à un-e **étudiant-e non boursier-ère décohabitant-e**. Ce dernier représente le profil étudiant **majoritaire** dans l'enseignement supérieur.

# I. PRÉSENTATION DU COÛT DE LA RENTRÉE

## Les frais spécifiques de la rentrée

- Frais d'inscription en licence
- Contribution Vie Étudiante et Campus
- Complémentaire Santé
- Souscription à une assurance logement
- Paiement des frais d'agence
- Dépôt de garantie
- Matériel Pédagogique

## Les frais de la vie courante

- Loyers
- Repas en Restaurant Universitaire
- Alimentation hors RU
- Équipement divers (vêtements, hygiène, etc)
- Téléphonie et Internet
- Loisirs (activités sportives, abonnements de streaming, musique)
- Transports (abonnements mensuels)
- Frais modulaires (menstruations, outre-mer)

## II. ANALYSE SYNTHÉTIQUE

Pour la rentrée universitaire 2023-2024, l'AFGES constate une augmentation du coût de la rentrée.

**2 396,91€** à déboursier le mois de septembre pour un-e étudiant-e non boursier-ère décohabitant-e, soit une augmentation de **3,70%**

Malgré un gel des frais de scolarité maintenu à 170 euros (en licence), les frais spécifiques à la rentrée se sont vus augmentés.

**513 €** **2,48 %**

en moyenne de dépense supplémentaire pour un dépôt de garantie, ce qui implique une dépense supplémentaire passant de 2396,91 € à 2909,91 €

de hausse des frais spécifiques à la rentrée liée à la hausse des frais de l'assurance logement de 6% en moyenne chez Yvon Assur sur la gamme Essentiel.

**5,26 %**

de hausse de la CVEC passant de 95€ à 100€

Les frais de la vie courante ont, quant à eux, vu une augmentation de

**5,08 %** soit **55,21 €**

## II. ANALYSE SYNTHÉTIQUE

Pour la rentrée universitaire 2023-2024, l'AFGES constate une augmentation du coût de la rentrée. Une augmentation de **3,70%** est estimée, soit **2396,91€** à déboursier le mois de septembre pour un-e étudiant-e non boursier-ère décohabitante-e.

Malgré un gel des frais de scolarité maintenu à 170 euros (en licence), les frais spécifiques à la rentrée se sont vus augmentés cette année encore par l'augmentation de la CVEC qui passe de 95€ à 100€ soit une hausse de **5,26%**.

Nous observons une augmentation de **2,48%** des frais spécifiques à la rentrée liée à la hausse des frais de l'assurance logement de 6% en moyenne chez Yvon Assur sur la gamme Essentiel.

Nous pouvons également constater une demande plus importante de dépôt de garantie que de caution ce qui implique une dépense supplémentaire au **2396,91€** en moyenne de **513€**, soit **2909,91€**.

Les frais de la vie courante ont pour leur part vu une augmentation de **5,08%** soit **55,21€**.

# III. FOCUS

## TRANSPORTS

Le coût des transports en commun s'est vu augmenté en juillet 2023 pour l'ensemble de l'**Eurométropole**. Le profil boursier ne verra pas de changement sur l'abonnement de la compagnie des transports Strasbourgeois. Toutefois une hausse de **283%** pour l'abonnement d'un Vel'hop. Il existait un tarif boursier qui permettait d'avoir un abonnement annuel (mi-août à mi-juillet) à 10 euros qui passe cette année à **48 euros**. Ce qui permettait au étudiant de se déplacer librement implique de déboursier au mois de septembre **51,40 euros** au lieu de 13,40 euros.

Pour un-e étudiant-e non boursier-ère décohabitant-e, le tarif de la CTS se voit augmenter de **0,40 centimes** par mois alors qu'il y a pour l'ensemble des mineurs de l'Eurométropole et habitants de Kehl la **gratuité**.

Cet indice de coût de la rentrée prend aussi en compte les trajets **automobile** pour se rendre par exemple en stage ou à l'université. La hausse du coût de l'essence ou des zones de stationnement à proximité des différents campus (Esplanade et Médecine) augmentent la **précarité étudiante**.

Ces augmentations peuvent empêcher un-e étudiant-e de chercher des **stages** au vu des frais de transport qui peuvent s'ajouter comme le TER ou la voiture.



# III. FOCUS

## ALIMENTATION ET ÉQUIPEMENTS DIVERS

L'ensemble de la population française a été touché par l'inflation et la hausse des prix en particulier alimentaires. Les étudiant-e-s n'ont pas été épargnés avec une hausse de **15,34%** sur l'alimentation pour 30 petits-déjeuners et 40 repas. Les produits d'entretien et d'hygiène subissent également une hausse de **4,08%**. Peu importe les conditions de ressources les étudiant-e-s devront déboursier **32,57€** de plus chaque mois pour des frais de vie courante.

Selon l'association Linkee, **97%** des étudiant-e-s se restreignent sur la quantité et la qualité de leur alimentation.

Cette population devrait avoir accès à une alimentation saine et ne pas avoir à aller aux **distributions alimentaires** pour se nourrir. Durant la pandémie, le CROUS avait mis en place les **repas à 1€** qui aujourd'hui ne sont accessibles **que** pour les étudiant-e-s boursier-ère-s. Le profil non boursier est pourtant lui aussi touché par la hausse drastique des prix.

# IV. REVENDICATIONS

Cette année encore, pour faire face à l'augmentation du coût de la rentrée qui ne cesse de gonfler, l'AFGES milite afin de lutter contre la précarité étudiante grandissante.

Pour ce faire, l'AFGES demande :

- Sur les questions d'Aides et de frais de Scolarité :
  - Une réelle réforme structurelle des bourses afin que les étudiant-e-s ne vivent plus sous le seuil de pauvreté.
  - La désindexation de la CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus, payée par tou-te-s les étudiant-e-s à la rentrée, sauf les étudiant-e-s boursier-e-s) de l'inflation afin d'éviter une augmentation quasi systématique.
- Sur les questions de Transports :
  - Le retour du tarif boursier pour la location d'un VelHop.

La précarité étudiante n'ayant pas diminué depuis la mise en place de ce dispositif et au vu de l'importance de la promotion des mobilités douces, la suppression de ce tarif reste incompréhensible.

- La gratuité des transports en commun pour les étudiant-e-s.  
Ou a minima l'annulation de l'augmentation du ticket et l'intégration de l'échelon 0bis à la tarification solidaire.

# IV. REVENDICATIONS

- Sur les questions de Logement, Restauration et Vie Quotidienne :
  - Un encadrement des loyers afin de limiter l'augmentation de ces derniers.
  - Une augmentation du nombre de place dans les Cités Universitaires ainsi que la construction de nouvelles résidences.
  - La réhabilitation et la modernisation des Cités Universitaires vieillissantes afin de garantir un confort de vie décent aux étudiant-e-s y résidant.
  - Le gel du ticket au Resto'U à 1€ pour les étudiant-e-s boursier-e-s et la reconduction de ce dispositif.
  - Une limitation des pratiques AirBnB afin d'empêcher les propriétaires d'utiliser la location courte durée pour augmenter leurs bénéfices au détriment des étudiant-e-s.

De plus, l'AFGES soutient la mise en place de distributeurs de protections hygiéniques dans les bâtiments universitaires et demande la réalisation effective de ce dispositif encore trop peu mis en place.

# V. ACTIONS DE L'AFGES AU QUOTIDIEN

## AGORAé

À Strasbourg nous possédons **deux** épiceries sociales et solidaires dites aussi **AGORAé**, dans lesquelles les étudiant-e-s bénéficiaires peuvent se procurer des produits nécessaires à la vie quotidienne pour **10%** du prix du marché.

C'est un dispositif mis en place par la **FAGE** depuis plus d'une décennie, c'est l'**AFGES** qui s'occupe des deux de Strasbourg. De plus l'AFGES a lancé l'**AGORA'truck**, une épicerie mobile qui permet de faire bénéficier des prix avantageux aux étudiants des différents **campus excentrés**.

Les personnes voulant bénéficier de ces épiceries il suffit de remplir le **formulaire** disponible sur le site internet de l'AFGES, dossier qui sera ensuite étudié par une assistante sociale. Si les critères sont atteints la personne pourra ensuite venir aux différents **points** présent notamment à Gallia et à Esplanade.

Avec ce dispositif, l'AFGES **lutte** contre l'augmentation perpétuelle du coût de la vie et la précarité étudiante. Permettant à des étudiants de vivre leur vie quotidienne sans pour autant devoir mettre en danger leur **santé**.



# V. ACTIONS DE L'AFGES AU QUOTIDIEN

## DISPOSITIF DE LOGEMENT PROVISOIRE

Depuis maintenant une demi décennie l'AFGES a mis en place un dispositif de **logement provisoire**. Ce dispositif permet aux étudiants ayant eu des problèmes pour trouver un logement d'être logé pendant une durée de **10 jours** maximum. Cela permet à des étudiants de ne pas dormir dans la rue ou dans leur voiture car ils n'ont pas pu trouver de logement décent à temps.

Ce dispositif tend à pallier les problèmes actuels de l'immobilier à **Strasbourg** qui on le rappelle est actuellement une zone en **tension** immobilière. D'un côté cette tension fait augmenter énormément les **loyers** privés ce qui empêche bon nombre d'étudiants de pouvoir trouver un logement ainsi. De l'autre côté on a le parc locatif du **CROUS** qui est bien trop vite saturé car il donne trop peu de logement à disposition.

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

Cette partie a pour but d'expliciter la méthodologie utilisée par l'AFGES, les étudiant-e-s d'Alsace pour son calcul du coût de la rentrée.

Pour toute question relative à un indicateur, n'hésitez pas à rentrer en contact avec nous.

Comme chaque année, l'indicateur du coût de la rentrée de l'AFGES se divise en trois parties : les frais spécifiques de rentrée, les frais de vie courante et les frais modulateurs.

Ces trois parties mettent en avant le coût que représente une rentrée universitaire dans de bonnes conditions pour :

Un étudiant de 20 ans en licence boursier échelon 7 et vivant en cité Universitaire ; Un étudiant de 20 ans en licence non boursier et décohabitant, c'est à dire ayant son propre logement ;

La méthodologie ci-après est ainsi organisée et détaillée selon chaque indicateur, en voici un exemple d'organisation :

Critères : Critères pris en compte dans le calcul final du montant

Données : Données analysées

Information : information particulière à noter

Source : Sources originelles des données

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

## 1. Frais spécifiques de rentrée

### ● Frais de scolarité :

Critères : Etudiant-e de **nationalité française** ou provenant de l'Union Européenne en Licence - 20 ans - en formation initiale (soit 0 € dans le cas du profil boursier)

Données : Montant des frais de scolarité et de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus).

Frais d'inscription à l'Université	2020	2021	2022	2023
Licence	170€	170€	170€	170€
Master	243€	243€	243€	243€
Doctorat	380€	380€	380€	380€
CVEC	92€	92€	95€	100€

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

Critères : Etudiant-e **extracommunautaire** en Licence - 20 ans - en formation initiale (soit 0 € dans le cas du profil boursier)

Données : Montant des frais de scolarité et de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus).

Frais d'inscription à l'Université	2021	2022	2023
Licence	2 770€	2 770€	2 770€
Master	3 770€	3 770€	3 770€
Doctorat	380€	380€	380€
CVEC	92€	95€	100€

Information : Les étudiant-e-s boursier-ère-s sont exonéré-e-s des frais d'inscription ainsi que de la CVEC. À la suite de la crise sanitaire, les frais d'inscription pour l'année universitaire 2023-2024 sont gelés. La CVEC, calquée sur l'inflation (loi ORE - Art.12) augmente cette année.

Source : DEGESIP - MESRI



# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

## ● Complémentaire Santé

Critères : L'indicateur se base sur la complémentaire « Essentielle LMDE » et équivalents dans les mutuelles régionales.

Information : La mutuelle SMEBA est devenue HARMONIE Mutuelle et aujourd'hui qui se voit fusionner avec la MGEL sous le nom de Yvon'assur.

Données : Les données utilisées pour l'indicateur correspondent au montant des mutuelles pour 1 an d'assurance dès la rentrée 2023.

Source : <https://www.yvon.eu/>

Mutuelle	2021	2022	2023	Détails
Yvon'Assur (Complémentaire "Garantie Yvon 2")	286,80€	300€	300€	150% soins courants, 60% optique, 200% dentaire, 100% audition, 100% hospitalisation

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

## ● Assurance logement

Critères : Assurance Yvon'Logement du type "Essentielle"

Données : Les données utilisées pour l'indicateur correspondent au montant de 1 an d'assurance logement dès la rentrée 2023.

Sources : <https://www.yvon.eu/>

Mutuelle étudiante et ancienne version	2021	2022	2023
Yvon'Assur	67,88€	40,00€	60,19€

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

## ● Frais d'agence

Critères : Plafonds prévus pour un logement de 20m<sup>2</sup> avec état des lieux

Informations : Les frais d'agence sont à la charge du bailleur, la constitution de son dossier, la rédaction du bail et la réalisation de l'état des lieux qui peuvent être mis, pour moitié et sous réserve de respecter un certain plafonds, à la charge du locataire.

Données : Strasbourg est en zone tendue, le plafond des frais d'agence s'élève à 10€/m<sup>2</sup>+3€/m<sup>2</sup> pour l'état des lieux. Pour 20m<sup>2</sup>, cela revient à 260 €.

Sources : <https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/F375>  
<https://www.legifrance.gouv.fr/afficheTexte.fo?cidTexte=JORFTEXT0000293325>

Plafond frais d'agence *	Frais d'état des lieux (par m <sup>2</sup> )	2021	2022	2023
10€	3€	260€	260€	260€

*\*pour prestation de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail (par m<sup>2</sup>)*

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

## ● Dépôt de Garantie

Critères : Le dépôt de garantie ne peut excéder le montant d'1 mois de loyer (hors charges).

Données : Le propriétaire peut exiger le versement d'un dépôt de garantie pour couvrir les éventuels futurs manquements du ou de la locataire à ses obligations (impayé de loyer ou de charges, absence de réparations locatives...). Ce dépôt de garantie est à payer lors de l'entrée dans le logement, donc à la rentrée pour un-e étudiant-e.

Plafond de dépôt de garantie	2021	2022	2023
Strasbourg			513€

## ● Matériel Pédagogique

### 1. Papeterie

Critères : Sont retenus les prix d'entrée de gamme ou de marque commerçant.

Données : L'indicateur se base sur un panier moyen d'achat de diverses fournitures de rentrée : sac à dos, matériel d'écriture et d'impression.

Sources : Auchan, Carrefour, Intermarché, E. Leclerc, Casino Supermarché, Systèmes U

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

	2021	2022	2023
Montant total des frais	205,38€	214,56€	213,82€

## 2. Manuels d'études + Matériel pédagogique

Manuels d'étude		2021	2022	2023
Langues et littérature	Manuels + Bibliographie	104,30€	108,27€	114€
Sciences	Manuels + Matériel pédagogique	55,24€	57,34€	60,38€
Médecine	Manuels d'anatomie	478,49€	498,68€	523,00€
Sciences infirmières	Manuels d'anatomie + Matériel pédagogique	240,47€	249,61€	262,84€
Droit	Manuels + Matériel pédagogique	228,00€	234,00€	239,00€
AES	Manuels + Matériel pédagogique	160,89€	164,89€	167,89€
IAE	Manuels + Matériel pédagogique	22,89€	22,89€	22,89€
Sciences politiques	Manuels	42,00€	42,00€	43,00€
Economie et gestion	Manuels + Matériel pédagogique	106,64€	106,64€	106,64€
Archéologie	Manuels	122,11€	126,75€	106,64€
Histoire	Manuels d'histoire	27,63€	28,68€	30,20€
Géographie	Manuels de géographie	101,86€	105,73€	111,33€
Moyenne : manuel + matériel		140,88€	145,29€	151,22€

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

Données : L'indicateur se base sur une comparaison des prix des principaux ouvrages des différentes filières.

Critères : Sont retenus les prix d'entrée de gamme.

Sources : Cultura, Fnac, Amazon

	2021	2022	2023
Total matériel pédagogique	310,26€	359,85€	365,04€

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

## 2. Frais de vie courante



### Loyers

Critères : La moyenne est réalisée pour Strasbourg, d'un studio de 20 à 30m<sup>2</sup> représentant la forme de logement la plus utilisée par les étudiants.

Données : L'indicateur est basé sur l'outil développé par "LocService" de côte des loyers. La côte donne une valeur moyenne de loyer pour un appartement d'une surface et d'un nombre de pièces données.

1. Moyenne des loyers moyens indiqués par la côte des loyers de LocService.fr

2. Pondération à l'échelle d'un territoire ou nationalement selon la répartition académique de la population étudiante universitaire.

Strasbourg	2021	2022	2023
Total	529,50€	539,50€	545,50€

Sources : <https://www.locservice.fr/cote-des-loyers/cote-studio-67482.html>

Informations : Le coût moyen des chambres universitaires du Crous à Strasbourg de moins de 20m<sup>2</sup> est de 371,4€.

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

## ● Repas en Restaurant Universitaire

Critères : Notre étudiant-e n'étant pas boursier-ère, les repas sont à 3,30€.

Données : Sont pris en compte 5 déjeuners auprès d'un site de restauration CROUS par semaine, soit 20 par mois.

Source : [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)

	2021	2022	2023
Montant repas RU	66€	66€	66€

## ● Consommables

Critères : Nous simulons un panier de courses pour 30 petits déjeuners et 40 repas, basée sur les recommandations du Plan National Nutrition Santé (PNNS). Nous calculons le budget moyen d'unE étudiantE ayant une alimentation omnivore ou une alimentation végétarienne. Pour nos moyennes, nous prenons en compte que 5% des jeunes de moins de 30 ans ont un régime végétarien.

De même, pour cette année exceptionnellement du fait du changement de méthodologie, l'écart relatif aux année N-1 et N-2 se base sur l'inflation de l'alimentation évaluée sur 12 mois par l'INSEE aux mois de juin 2022 (pour 2021) et 2023 (pour 2022).



# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

Données : Est pris en compte un budget alimentation pour les repas en dehors des 20 déjeuners en restauration CROUS.

Source : mangerbouger.fr, auchan, Carrefour, Intermarché, E.Leclerc, Casino Supermarché, Systèmes U, site consommateur "ooshop" (comparateur Carrefour)

	2021	2022	2023
Total	179,74€	177,19€	204,37€

## ● Équipements divers

Critères : Pour le vestimentaire, nous simulons un panier moyen auprès de différentes enseignes. Pour les autres produits, sont retenus les prix d'entrée ou de moyenne gamme auprès des grandes surfaces.

De même, pour cette année exceptionnellement du fait du changement de méthodologie, l'écart relatif aux année N-1 et N-2 se base sur l'inflation évaluée sur 12 mois par l'INSEE aux mois de juin 2022 (pour 2021) et 2023 (pour 2022).

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

## Données :

- Une mensualité d'un ordinateur de 300€ acheté avec un prêt à taux 0%
- Vestimentaire : Un ensemble (jean, tee-shirt, sweat, paire de chaussures)
- Hygiène : Un lot de produits d'hygiène
- Entretien : Un lot de produits d'entretiens

Panier moyen	2021	2022	2023
Ordinateur	30€	30€	30€
Vêtements	72,64€	73,01€	76,77€
Hygiène	16,94€	17,60€	18,59€
Entretien	11,01€	11,44€	12,08€
Total	130,58€	132,05€	137,44€

## Sources :

- Vestimentaire : H&M, Zara, Bershka, Uniqlo
- Autres : Auchan, Carrefour, Intermarché, E. Leclerc, Casino Supermarché, Systèmes U

## Total consommables :

2021	2022	2023
297,49€	309,24€	341,81€

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

## ● Téléphonie & internet

Critères : Sont retenus les abonnements proposant des appels illimités, 100Go de données mobiles et une box internet.

Données : Sont pris en compte des abonnements de téléphonie mobile, fixe et Internet chez plusieurs grands opérateurs.

Sources : Sites orange.fr, sfr.fr, free.fr, Bouygues Telecom

Opérateur	2021	2022	2023
Orange	44,99€	49,99€	69,98€
SFR	50€	55€	60,98€
Free	49,98€	55,98€	64,98€
Bouygues Telecom	/	/	57,98€
Moyenne	54,99€	53,32€	63,48€

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

## ● Loisirs

Critères : Sont utilisés les tarifs des abonnements étudiants ou jeunes Loisirs

Données : Plusieurs types de loisirs ont été retenus, les plus populaires auprès de la population étudiante selon l'OVE. Cela correspond aux activités physiques et sportives, au cinéma, ainsi qu'au streaming vidéo et de musique.

- Activités physiques et sportives : Une dépense moyenne de 207€ par an dans les appareils, vêtements et accessoires de sport.
- Cinéma : Coût moyen de 2 séances de cinéma dans le mois
- Streaming vidéo : Moyenne des abonnements au tarif étudiant
- Streaming musique : Moyenne des abonnements au tarif étudiant

Loisirs	2021	2022	2023
Activité sportive	17,25€	17,25€	17,25€
Cinéma	17,80€	18,40€	20,20€
Streaming vidéo	5,83€	6,16€	5,45€
Streaming musique	5,66€	5,66€	5,99€
Moyenne Loisirs	46,54€	47,47€	48,89€

Sources :

Activités physiques et sportives : Sport Retail Survey 2020, Deloitte

Cinéma : UGC, Pathé, CGR

Streaming vidéo : Netflix, Amazon Prime, Disney +

Streaming musique : Spotify, Deezer, Apple Music

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

## ● Transports

### 1. Voiture

Critères : Les données sont calculées selon le barème d'indemnités kilométriques des frais relatifs au transport en véhicule personnel, pour une voiture thermique de 4 chevaux.

Données : Sont pris en compte 4 Allers-Retours de 26km par mois (donc 52km par mois au total), soit l'équivalent d'un trajet moyen domicile-lieu d'études par semaine.

Source : Observatoire de la Vie Étudiante, Sécurité routière, [impots.gouv.fr/simulateur-bareme-kilometrique](https://impots.gouv.fr/simulateur-bareme-kilometrique)

Total Voiture	2021	2022	2023
4 Allers-Retours de 26km	114,40€	119,60€	128,00€

### 2. Transports en commun

Critères : Sont pris en compte l'abonnement CTS (quotient familial maximum pour un profil boursier) et un abonnement velhop étudiant.

Données : Maintien du prix quotient familial max à 3,40 € pour un abonnement CTS. Augmentation à 28 € pour les autres.

Informations : Le tarif étudiant-e boursier-ère Vélhop à 10€ a été supprimé pour la rentrée 2023-2024 ne laissant plus qu'un tarif étudiant général, alors que la précarité étudiante est tout autant une réalité qu'au moment de la mise en place de ce tarif social.

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

Abonnement mensuel	2021		2022		2023	
	Boursier-ère	Non Boursier-ère	Boursier-ère	Non Boursier-ère	Boursier-ère	Non Boursier-ère
CTS	3,40€	27,60€	3,40€	27,60€	3,40€	28,00€
Vél'hop	10€	42€	10€	42€	48€	48€

Sources : <https://velhop.strasbourg.eu/>  
<https://www.cts-strasbourg.eu/fr/>

Total transports :

	2021		2022		2023	
	Boursier-ère	Non Boursier-ère	Boursier-ère	Non Boursier-ère	Boursier-ère	Non Boursier-ère
Total Transports	127,80€	184€	133€	189,20€	179,40€	210,80€

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

## ● Frais modulaires : menstruations

Frais liés aux protections et anti-douleurs

Critères : L'indicateur se base sur une durée moyenne de 5 jours de menstruations, avec une utilisation de 7 serviettes par jour en moyenne ainsi que des anti-douleurs. Nous rappelons que notre profil type à 20 ans et qu'une personne menstruée à en moyenne ses règles depuis 13 ans. Les résultats seront à adapter afin d'en extraire une mensualité.

Données : Par le biais du simulateur proposé par le Monde, notre indicateur inclut le coût moyen des règles pour une personne menstruée.

Source: Le Monde

	2023
Protections périodiques	5,50€
Anti-douleurs	4,08€
Moyenne mensuelle/Frais de menstruations	9,58€

# VI. MÉTHODOLOGIE DE L'INDICATEUR

## ● Outre-mer : Frais d'arrivée en métropole

Par le biais du Passeport Mobilité Études, certainEs étudiantEs ultramarinEs peuvent prétendre à une prise en charge d'un aller-retour en avion, à hauteur de 100% pour les boursierEs et 50% pour les non-boursierEs éligibles. Les critères d'éligibilité sont cependant stricts, laissant nombre d'étudiantEs dans l'impossibilité de poursuivre leurs études sur le territoire de leur choix.

Données : L'indicateur fait la moyenne de plusieurs trajets en avion en provenance de différents territoires d'outre-mer.

Critères : Sont pris en compte les prix moyens au 1er septembre sur les sites Air France (tarif étudiant) et EasyJet (tarif adulte). Les voyages ont été pris en vol direct autant que possible, avec 2 bagages de 23kg en soute.

	2023
Guadeloupe - Pointe à Pitre	1 071,50€
Guyane - Cayenne	963€
La Réunion - Saint-Denis	506€
Nouvelle-Calédonie - Nouméa	2 215€
Martinique - Fort-de-France	1 098€
Mayotte - Dzaoudzi	1 858€
Polynésie française - Faa'a	1 599€
Moyenne Déplacements Outre-mers	1 330,07€

Source : LADOM – Dispositif Passeport Mobilité Etudes, Air France, EasyJet



# VII. CONTACTS

## PRESSE



**Alexa FOULON**

Présidente  
presidente@afges.org  
06 72 82 68 97



**Charles LESECQ**

Premier Vice-Président  
presse@afges.org  
06 36 14 72 13

# VIII. ANNEXES

## TABLEAU DÉTAILLÉ

Coût de la rentrée 2023			Etudiant-e Boursi-ère-er			Etudiant-e non boursi-ère-er			Evolution		
			2021	2022	2023	2021	2022	2023	Boursi-ère-er	Non boursi-ère-er	
Frais spécifiques de rentrée	Frais de scolarité pour un-e étudiant-e français-e ou provenant d'un pays de l'Union Européenne	Licence	0€	0€	0€	170€	170€	170€			
		Master	0€	0€	0€	243€	243€	243€			
		Doctorat	0€	0€	0€	380€	380€	380€			
		CVEC	0€	0€	0€	92€	96€	100€		5,26%	
	Frais de scolarité pour un-e étudiant-e extracommunautaire	Licence				2 770€	2 770€	2 770€			
		Master				3 770€	3 770€	3 770€			
		Doctorat				380€	380€	380€			
		CVEC				92€	96€	100€		5,26%	
	Complémentaire Santé		286,80 €	300,00 €	300,00 €	286,80 €	300,00 €	300,00 €			
	Assurance Logement		67,88€	29,00€	30,92€	67,88€	40,00€	60,19€	6,62%	50,48%	
Frais agence					260€	260€	260€				
Dépôt de garantie							513,00€				
Matériel Pédagogique	Papeterie		205,38€	214,56€	213,82€	205,38€	214,56€	213,82€	-0,34%	-0,34%	
	Moyenne des manuels d'études + matériels pédagogiques		104,88€	145,29€	151,22€	104,88€	145,29€	151,22€	4,08%	4,08%	
	<b>Total</b>		310,26€	359,85€	365,04€	210,26€	359,85€	365,04€	1,44%	1,44%	
<b>TOTAL COÛT DE LA RENTRÉE</b>			664,94 €	688,85€	695,96€	1222,94 min	1224,85 min	1255,23 min	1,03%	2,48%	
Frais de vie courante	Loyers		254,40€	254,40€	371,40 €	529,50€	539,50€	545,50€	45,99%	1,11%	
	Rapats resto RU		0€	0€	0€	66€	66€	66€			
	Nourriture		179,74	177,19€	204,37€	179,74	177,19€	204,37€	15,34%	16,34%	
	Equipements divers	Ordinateur		30,00€	30,00€	30,00€	30,00€	30,00€	30,00€	0,00%	0,00%
		Vêtements		72,64€	73,01€	76,77€	72,64€	73,01€	76,77€	5,15%	5,15%
		Hygiène		16,94€	17,60€	18,59€	16,94€	17,60€	18,59€	5,62%	5,62%
		Entretien		11,01	11,44€	12,08€	11,01	11,44€	12,08€	5,59%	5,59%
		<b>Total</b>		130,58€	132,05€	137,44€	130,58€	132,05€	137,44€	4,08%	4,08%
	Téléphone + Internet	Orange		44,99 €	49,99 €	69,98 €	44,99 €	49,99 €	69,98 €	39,99%	39,99%
		Free		49,98 €	58,99 €	64,98 €	49,98 €	58,99 €	64,98 €	10,15%	10,15%
		Bouygues Telecom				57,98 €			57,98 €		
		SFR		50,00 €	55,00 €	60,98 €	50,00 €	55,00 €	60,98 €	10,87%	10,87%
		<b>Moyenne</b>		48,32 €	54,66 €	63,48 €	48,32 €	54,66 €	63,48 €	18,14%	18,14%
	Loisirs	Activité sportive		17,25	17,25	17,25	17,25	17,25	17,25	0,00%	0,00%
		Cinéma		17,80€	18,40€	20,20€	17,80€	18,40€	20,20€	9,78%	9,78%
		Streaming de vidéos		5,83€	6,16€	5,45€	5,83€	6,16€	5,45€	-11,53%	-11,53%
		Streaming de musique		5,66€	5,66€	5,99€	5,66€	5,66€	5,99€	5,83%	5,83%
		<b>Total</b>		46,54 €	47,47 €	48,89 €	46,54 €	47,47 €	48,89 €	2,88%	2,88%
	Transport	Voiture		114,40€	119,60€	128,00€	114,40€	119,60€	128,00€	7,02%	7,02%
Abo CTS			3,40€	3,40€	3,40€	27,60€	27,60€	28,00€	0,00%	1,45%	
Velhop			10,00€	10,00€	48,00€	42,00€	42,00€	48,00€	380,00%	14,29%	
	<b>Total</b>		13,40 €	13,40 €	51,40 €	69,60 €	69,60 €	76,00€	283,68%	9,20%	
<b>TOTAL COÛT DE LA VIE</b>			672,99	679,17	876,99	1070,29	1086,47	1141,68	29,13%	6,08%	
Frais modulaires	Menstruations	Protections périodiques			5,50€			5,50€			
		Antidouleurs			4,08€			4,08€			
		<b>Moyenne mensuelle</b>			9,58 €			9,58 €			
	Outre-mer : Frais d'arrivée en métropole	Guadeloupe Pointe à Pitre				1 071,50€			1 071,50€		
		Guysane Cayenne				963,00€			963,00€		
		La Réunion Saint-Denis				506,00€			506,00€		
		Nouvelle-Calédonie Nouméa				2 215,00€			2 215,00€		
		Martinique Fort-de-France				1 098,00€			1 098,00€		
		Mayotte Dzaoudzi				1 858,00€			1 858,00€		
		Polynésie Française Fa'a'a				1 599,00€			1 599,00€		
<b>Moyenne Déplacements Outre-mers</b>				1 330,07 €			1 330,07 €				
<b>TOTAL FRAIS MODULAIRES</b>					1 339,65 €			1 339,65 €			
							2311,32	2396,91	3,70%		

# VIII. ANNEXES

## PRÉSENTATION DE L'AGFES

L'**AFGES**, les étudiant-e-s d'Alsace (Association Fédérative Générale des Etudiant-e-s de Strasbourg) est une fédération créée en **1923**, regroupant une quarantaine d'**associations étudiantes** en Alsace et base son fonctionnement sur la **démocratie participative**. **Indépendante** de tout parti politique ou syndicat, l'AFGES base son action sur des valeurs humanistes et militantes et oeuvre dans le but d'**améliorer le quotidien des étudiant-e-s**.

L'AFGES agit dans plusieurs domaines :

- L'animation des campus ;
- Le service à l'étudiant-e ;
- La représentation étudiante en étant la première organisation représentative étudiante en Alsace.

L'AFGES est membre fondateur de la **FAGE** et du pôle **animation** de l'ESS de Strasbourg et de l'Eurométropole. L'AFGES est membre du **CRAJEP**, de la **CRESS** et d'Alsace **Mouvement Associatif**.

**AFGES**

# Les Étudiant-e-s d'Alsace



**AFGES**



**AFGES**



**[www.afges.org](http://www.afges.org)**



**[contact@afges.org](mailto:contact@afges.org)**



**[afges\\_officiel](https://www.instagram.com/afges_officiel)**



**06 72 92 68 92**

**afges**

les étudiant-e-s  
d'Alsace



**1 Place de l'Université- BP 80 100  
67 003 Strasbourg Cedex**